

FICHE DE POSTE SPECIFIQUE
Année 2022/2023

		N°56
IDENTIFICATION DU POSTE	REFERENCE	
	INTITULE DU POSTE	CHARGÉ DE MISSION CONTRACTUELS
	PLACE DU POSTE	Le poste est placé au sein du pôle pédagogie de la DSDEN. Le conseiller travaille sous la responsabilité directe et hiérarchique de l'adjoint du DASEN chargé du 1 ^{er} degré. Il est placé, pour les besoins organisationnels, sous l'autorité fonctionnelle de la cheffe de division de la DIMOPE
	MISSIONS	Au sein de la mission « 1 ^{er} degré » de la DSDEN, le chargé de mission contribue par sa connaissance pédagogique et technique à la conduite des dossiers pédagogiques pilotés par l'adjoint(e) du DASEN chargée du 1 ^{er} degré. Il agit à différents niveaux (circonscription, départemental et académique) avec des interlocuteurs variés. Il peut être amené à représenter l'adjoint(e) du DASEN chargée du 1 ^{er} degré. Il contribue notamment à la constitution des viviers, aux campagnes de recrutement et de renouvellement des contractuels en lien avec la DIMOPE.
	FONCTIONS	<p>Les fonctions exercées par la / le chargé de mission s'articulent autour de trois principaux axes :</p> <p>La mobilisation du vivier, l'organisation des opérations de recrutement :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'actions relatives au développement de l'attractivité du métier d'enseignants contractuels dans le département de la Seine-Saint-Denis et à l'élargissement du vivier d'enseignants contractuels (contact avec pôle emploi) - Relation avec le pôle de communication pour faciliter la diffusion des actions, expérimentations, projets, démarches, susceptibles d'être mutualisées et valorisées sur le site de la DSDEN. - Participation à l'organisation et au déroulement des commissions de recrutement, en étroite collaboration avec les services de la DIMOPE notamment - Recueil des avis de renouvellement des contractuels <p>La préparation de l'entrée dans le métier, la professionnalisation et la formation, évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mise en place de dispositifs d'accompagnement à la prise de poste - Participation active à l'accompagnement des enseignants contractuels qui rencontrent des fragilités. - Elaboration et mise en œuvre des plans de formation initiale et continue - Mise en place d'actions de formation dans le cadre de la préparation au concours de professeurs des écoles - Participation au CDF, interlocuteur des IEN chargés de coordonner des stages de formation. - Suivi régulier du serveur Gaïa et saisie des actions de formations départementales, en lien avec les porteurs. - Coordination des stages et intervention en formation - Lien avec le pôle chargé du remplacement (S2R). - Participation aux différents jurys : CRPE, CAFIPEMF. <p>L'accompagnement pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Participation aux groupes de travail départementaux pilotés par l'adjoint du DASEN chargée du 1^{er} degré et à des groupes de travail organisés dans le cadre des missions pédagogiques départementales portées par des IEN chargés de mission. - Mise en place et pilotage du dispositif d'évaluation - Conseiller notamment en classe en lien avec les CPC et les CPD en charge de thématiques spécifiques
	COMPETENCES	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité de synthèse et d'analyse et qualité de communication orale et écrite. - Avoir les qualités requises de confidentialité, de discrétion et de loyauté, d'écoute. - Savoir travailler en équipe dans un esprit de coopération et de partage et avec différents partenaires. - Avoir un esprit d'initiative approprié et être force de proposition pour aider à la décision. - S'adapter aux évolutions du poste en fonction des besoins - Avoir une démarche de formation professionnelle individuelle - Maîtrise indispensable des outils informatiques (tableurs)
CONTEXTE ADMINISTRATIF	PRE-REQUIS (diplômes ou expérience)	<ul style="list-style-type: none"> - Être titulaire du CAFIPEMF et avoir une expérience dans la formation. - Les demandes de temps partiel des enseignants remplissant les missions de CPD seront soumises à l'avis de l'IA-DASEN. - Les personnes en cours de certification peuvent faire acte de candidature, mais ne seront nommés au mouvement informatisé que sous réserve de réussite au CAFIPEMF
	INDEMNITÉS ANNUELLES	- Rémunération statutaire
	NOMINATION	- Poste spécifique
	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Envoi du dossier de candidature (annexe 1) avec lettre de motivation, curriculum vitae et copie du dernier rapport d'inspection ou compte rendu du rendez-vous de carrière : Par voie électronique exclusivement à l'adresse suivante : ce.93candidaturespap@ac-creteil.fr Au plus tard le 14 octobre 2022
	CONTACT	Monsieur Alexandre Tobaty, adjoint au directeur académique en charge du 1 ^{er} degré et Madame Anne-Frédérique Edouard, cheffe de division de la DIMOPE ☎ : 01 43 93 71 68 (Pascale Champon, assistante de l'adjoint(e) du DASEN chargé du 1 ^{er} degré)